



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière

Mardi 25 novembre 2025

Président : M. Thierry CORROYER

Présents : MM. Gérard GEORGES - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ - Joël EUVRARD - Christophe GIRARDET - Nicolas VUILLEMIN

Assiste : M. Guillaume COLIN

RAPPEL

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- soit par les critères retenus par les Lois du Jeu,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé,
- soit par la production d'une interdiction par le propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'Association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédure en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure N°1 : jusqu'au vendredi 16 heures
- Procédure N°2 : le vendredi après 16 heures
- Procédure N°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1&2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 - REPORTS

Suite à la remise générale de la journée 8 des championnats de R1 Herbelin, R2 Bonglet et R3 idverde des 22/23 novembre, la commission décide de reporter cette journée au DIMANCHE 8 FEVRIER 2026.

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Dimanche 1^{er} février 2026 (les clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer le week-end des 20/21 décembre 2025) :

R1 Herbelin groupe A :

- 53429172 : AS GARCHIZY – FR ST MARCEL
- 53421843 : USC DIJON – IS/SELONGEY
- 53420684 : ASA VAUZELLES – FC MONTCEAU BOURGOGNE

R1 Herbelin groupe B :

- 53431370 : LOUHANS CUISEAUX – GRANDVILLARS
- 53515644 : PAYS MAICHOIS – RACING BESANCON 2
- 53515782 : CA PONTARLIER 2 – JURA SUD FOOT 2

R2 Bonglet groupe A :

- 53423248 : AVALLON – DIGOIN

R2 Bonglet groupe B :

- 53423893 : QUETIGNY – IS/SELONGEY 2

R2 Bonglet groupe C :

- 53422831 : LEVIER – VILLARS L'ISLE ST MAU. BLU.
- 53422577 : MONT SOUS VAUDREY VA – POLIGNY GRIMONT
- 53422830 : COTEAUX DE SEILLE – BESANCON FOOT 2
- 53422575 : JURA DOLOIS 2 – AS ST APOLLINAIRE 2

R3 idverde groupe A :

- 53421926 : GURGY – STADE AUXERRE 2

R3 idverde groupe C :

- 53418766 : MELLECEY MERCUREY – LE CREUSOT

R3 idverde groupe D :

- 53438906 : SENNECEY LE GRAND – ARCADE FOOT PAYS LUNETIER

R3 idverde groupe F :

- 53426213 : LARIANS MUNANS – AJM BESANCON

R3 idverde groupe G :

- 53426512 : CHATENOIS LES FORGES – BESSONCOURT ROPPE LARIVIERE

1.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

En raison de la participation au 8^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole et des matchs reportés en championnat N3, comme le prévoit l'article 14 du règlement de la compétition, la commission demande aux clubs du FC CHALON, d'IS/SELONGEY FOOT, RACING BESANCON, BESANCON FOOT, JURA DOLOIS, PONTARLIER et COSNE UCS de bien vouloir faire jouer leur équipe 2 pour les rencontres des 29 et 30 novembre 2025.

1.3 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE INTERSPORT

La commission décide de reporter les matchs de Coupe Intersport suivants au Dimanche 1^{er} mars 2026 (les clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer le week-end des 20/21 décembre 2025) :

Groupe A :

- 54432715 : FONTAINE LES DIJON 2 – IS/SELONGEY 2

Groupe C :

- 54436059 : JURA DOLOIS 2 – RIOZ 2
- 54436058 : ORNANS 2 – CA PONTARLIER 2

Groupe D :

- 54436474 : RACING BESANCON 2 – MORTEAU MONTLEBON 2
- 54436472 : VESOUL 2 – BESANCON FOOT 2

2- JEUNES

2.1 – COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

La commission communique les 4 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella Crédit Agricole (sous réserves des procédures en cours) :

- FC CHALON (U18R1)
- CA PONTARLIER (U18R1)
- RACING BESANCON (U18R1)
- BESANCON FOOT (U18R2) ou JURA SUD FOOT (U18R1)

2.2 – CHAMPIONNATS

Match n° 55091178 : U14R2 groupe A : USC DIJON – FC MONTCEAU BOURGOGNE du 29 novembre 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre en raison d'une rencontre du 8^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole de l'équipe 1 du FC Montceau Bourgogne. Elle se déroulera samedi 13 décembre 2025 à 14H30 au stade SNCF des Bourroches à Dijon.

2.3 – REPORTS

[La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Samedi 29 novembre 2025 :](#)

U14R1 :

- 55076887: DIJON FCO – RACING BESANCON

[La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Samedi 6 décembre 2025 :](#)

U13R :

- 53425441 : PONTARLIER – DIJON FCO

2.4 – COUPES JEUNES CREDIT AGRICOLE

Suite à la remise générale des matchs de Coupes U18, U16 et U14 Crédit Agricole des 22/23 novembre, la commission décide de reporter cette journée au SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025.

3- FEMININES

SENIORS

3.1 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FEMININE

A la suite de la qualification du club de IS SELONGEY FOOTBALL au second tour fédéral de la Coupe de France Féminine, [la Commission décide de reporter la rencontre suivante au week-end du 20/21 décembre 2025 :](#)

Coupe Bourgogne Franche Comté Féminine :

- 1^{er} Tour : PERLE DU JURA - IS SELONGEY FOOTBALL

3.3 – CHAMPIONNATS

[La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au week-end du dimanche 1^{er} février 2026 :](#)

Régionale 1 Féminine :

- Journée 5 : 53561363 : IS SELONGEY - ALC LONGVIC 2
- Journée 5 : 53561536 : JURA DOLOIS – AJ AUXERRE 2 (*possibilité d'avancer la rencontre au 21 décembre 2025 avec accord des deux parties*)
- Journée 9 : 53561545 : VESOUL – MONTCEAU BOURGOGNE (*possibilité d'avancer la rencontre au 21 décembre 2025 avec accord des deux parties*)

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Week-end du 07/08 février 2026 :

Régionale 1 Féminine :

- Journée 8 : 53561543 : LONS RC - VESOUL FC
- Journée 8 : 53568168 : GSF HAUT DOUBS - MACON 71
- Journée 8 : 53518389 : RACING BESANCON – IS SELONGEY FOOTBALL
- Journée 8 : 53561542 : ST VIT - JURA DOLOIS FOOTBALL
- Journée 8 : 53561368 : AJ AUXERRE 2 - ALC LONGVIC 2
- Journée 8 : 53568169 : MONTCEAU BOURGOGNE – CHATENOY LE ROYAL 2

Régionale 2 Féminine :

- Journée 5 : 53517370 : FC NEVERS – BESANCON FOOT

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Week-end du 14/15 février 2026 :

Régionale 2 Féminine :

- Journée 7 : 53517378 : COTEAUX DE SEILLE – BESANCON FOOT
- Journée 5 : 53517833 : MONT SOUS VAUDREY - DYNAMO EVILLERS
- Journée 7 : 53517847 : GJSF DU LARMONT – SOCHAUX MONTBELIARD

JEUNES

3.4 – COUPE NIKE U18F

La commission communique les 2 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour fédéral de la Coupe Nike U18F (sous réserves des procédures en cours) :

- AJ AUXERRE (U18F R1)
- RACING BESANCON (U18F R1)

3.5 – COUPE CREDIT AGRICOLE U18F

La commission décide de reporter les matchs du tour de cadrage suivants au Samedi 29 Novembre 2025 :

Tour de Cadrage :

- 55043894 : ARCADE FOOT - AS BEAUNE
- 55043914 : LOUHANS CUISEAUX - IS SELONGEY
- 55043896 : VOUJEAUCOURT - GJ RUDIPONTAIN
- 55043897 : GRAND BESANCON - BELFORTAINE ASM FC
- 55043898 : ORNANS - MONTS VILLERS

Match n°55043914 : Coupe CA U18F : Tour de Cadrage : LOUHANS CUISEAUX – IS SELONGEY du Samedi 29 Novembre 2025

La Commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre à 10h00 sur le Terrain La Pelisse à Montagny.

3.6 – CHAMPIONNAT

Match n°53519030 : U18F R1 : AJ AUXERRE – RACING BESANCON du Samedi 30 novembre 2025

La Commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre prévue initialement à Auxerre afin que cette dernière se déroule le Samedi 29 novembre 2025 à 17h00 au Complexe de la Malcombe 4 à Besançon.

La commission informe les deux clubs que la rencontre retour sera automatiquement programmée à Auxerre.

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Week-end du 31 janvier et 01 février 2026 :

U18F R1 :

- Journée 1 : 53518972 : MONTCEAU BOURGOGNE - ST VIT
- Journée 1 : 53518974 : VESOUL FC - DIJON ASPTT

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Week-end du 07-08 février 2026 :

U18F R1 :

- Journée 4 : 5358989 : DIJON ASPTT - SOCHAUX MONTBELIARD
- Journée 4 : 53518993 : MONTCEAU BOURGOGNE - CLAYETTOIS REUNIS
- Journée 4 : 53518994 : US LES FINS - RACING BESANCON
- Journée 4 : 53518990 : CHATENOY LE ROYAL – ROUGEGOUTTE
- Journée 4 : 53518992 : ST VIT – VESOUL
- Journée 4 : 53518991 : IS SELONGEY - AJ AUXERRE

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au Samedi 14 février 2026 :

U18F R1 :

- Journée 9 : 53519020 : AJ AUXERRE – VESOUL
- Journée 10 : 53519025 : ST VIT - IS SELONGEY
- Journée 10 : 53519026 : MONTCEAU BOURGOGNE – CHATENOY LE ROYAL

Le Président Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football